



Sainte-Anne-de-Sorel

BULLETIN MUNICIPAL

VOL. 35 | N° 02 | AUTOMNE 2023

# Le Phare



Suivez-nous



Le maire vous informe	2
Urbanisme	5
Penser et agir aînés MADA	6
Travaux publics	8
Collectes	10
Loisirs	11
Vaccination	12
Histoire	13
Divers	14
Publicités	15



M. MICHEL PÉLOQUIN  
Maire

Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de vous transmettre dans les quelques lignes qui suivent les informations que je juge utile pour votre compréhension de de l'administration de notre municipalité.

### **Terrain adjacent au parc Henri-Letendre**

Un dénouement est intervenu récemment dans le dossier du terrain adjacent au parc Henri-Letendre. On se rappellera qu'un promoteur avait comme projet de construire un immeuble de 26 logements sur le terrain situé entre la rue Marianne et l'accès à la descente de bateaux du quai de Sainte-Anne-de-Sorel. Les membres du conseil municipal étaient d'avis que la construction de cet immeuble selon les plans prévus était tout à fait incompatible avec le milieu. Le Conseil avait, dans un premier temps, établi une réserve foncière sur une partie du terrain pour ensuite mettre en place un processus d'expropriation.

Compte-tenu du désaccord sur l'indemnité à verser au propriétaire, les parties se sont retrouvées devant le Tribunal administratif du Québec, le 25 septembre dernier. Devant les deux juges attitrés au dossier, le montant de l'indemnité a été fixé à 980 000 \$ en capital, plus une partie d'un terrain situé au coin des rue Marianne et Milette.

Cette partie de terrain pourra permettre au promoteur de construire un immeuble de 22 logements avec garage sous-terrain le long de la rue Marianne. La municipalité étant maintenant propriétaire du terrain convoité, les problèmes de cohabitation anticipés disparaissent. La municipalité pourra agrandir considérablement le parc Henri-Letendre pour le bénéfice de nos citoyens, et la vue panoramique donant sur le fleuve et les îles sera protégée pour les générations futures. Pour financer cette acquisition, un règlement d'emprunt de 655 000 \$ a été adopté. La balance du paiement sera financée à même le surplus non affecté de la municipalité.

### **Changement d'entrepreneur pour le contrat de déneigement**

Un changement d'entrepreneur pour le contrat de déneigement du réseau routier de la municipalité pour l'hiver prochain est intervenu. Avec l'accord du conseil municipal, l'entrepreneur Excavation M.D.Y. a cédé son contrat à l'entreprise La Ferme du Barbu S.E.N.C. Compte-tenu qu'il reste une année de service au contrat cédé, la municipalité ira en appel d'offres pour les années 2024-2025 et suivantes.

### **Service animalier Pierre-de Saurel et Régions**

Une nouvelle entente est intervenue avec le Service animalier Pierre-de Saurel et Régions (anciennement Centre animalier Pierre-de-Saurel). Dans le cadre de cette entente, le Service animalier fera la vente des licences pour les chiens et verra à l'application des règlements concernant les animaux. Le coût annuel des services de base pour l'année 2024 est 13 080,60 \$.

Le Service animalier Pierre-De Saurel et Régions est maintenant situé dans de nouveaux locaux très bien adaptés à la mission, au 1687, route Marie-Victorin, local 105, Sorel-Tracy, QC, J3R 4R4.

Le numéro de téléphone est le **450 746-7272** poste 101.

### **Acquisition d'un nouvel écran numérique**

Devant l'appréciation des citoyens de l'écran numérique situé à l'entrée de la municipalité sur le chemin du Chenal-du-Moine, le conseil municipal a décidé de se porter acquéreur d'un deuxième écran numérique de plus grande dimension que le celui déjà en service. Ce dernier sera transféré au coin des rues de la Rive et Avelin-Péloquin, tandis que le nouvel afficheur remplacera celui actuellement sur le chemin du Chenal-du-Moine.

Ces outils de communication ont pour principal objectif de promouvoir les activités municipales, dont les avis, les séances du conseil, les activités de loisirs, etc. Le coût est de 70 683 \$. La municipalité recevra une subvention du Fonds égions et Ruralité représentant 80 % du coût.

### **Dépôt du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur**

Lors de la séance du conseil municipal du 5 juin dernier, le rapport financier pour l'année 2022 ainsi que le rapport du vérificateur ont été déposés. Pour l'exercice 2022, le rapport financier démontre un surplus de 202 580 \$.



### Réseau d'égout sanitaire de la municipalité

Au cours des derniers mois, nous avons connu des surcharges anormales de notre réseau d'égout sanitaire causées par l'apport important de quantité d'eau suivant des averses. Notre réseau d'égout sanitaire étant hermétique, il ne devrait pas y avoir de changement quant au débit lors de pluie importante. L'apport important d'eau dans notre réseau est causé par le fait que **beaucoup de résidences ont des pompes de sous-sol et drains de fondation branchés directement sur le réseau d'égout sanitaire.** Cette façon de faire va à l'encontre de notre réglementation et engendre des problèmes pour d'autres résidences.

De plus, le *Ministère de l'Environnement du Québec* est de moins en moins tolérant à l'égard des surverses de notre réseau dans le fleuve. Ces surverses sont reliées à l'apport d'eau anormalement élevée. La municipalité est à se munir d'instruments pour pouvoir procéder à des inspections aléatoires et appliquer la réglementation.

### Bornes 9-1-1

La municipalité procède actuellement à l'installation, devant chaque résidence du chemin du Chenal-du-Moine, d'un écriteau portant le numéro civique de la résidence. La mise en place de ces bornes découle du dernier schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Pierre-De Saurel. **L'objectif de ces enseignes est de permettre facilement le repérage des adresses par les services d'urgence, et peut-être de sauver des vies.**

Voilà, je pense avoir traité des principaux sujets d'intérêt pour ce moment-ci. Comme toujours, n'hésitez pas au besoin à communiquer avec la municipalité, avec moi ou votre conseiller municipal.

Au plaisir,  
Michel Péloquin, Maire

### ÉQUIPE LE PHARE

*Bulletin municipal d'information*

Publié : 3 fois par année

Distribution : Postes Canada

Tirage : 1525 exemplaires

Collaboration : Maxime Dauplaise, Chantal Laferrière,  
Marie-Ève Marcoux, Myriam Cournoyer et Roger Soulières

Gestion de l'information, infographie et impression :  
Imprimerie Mongeon



### DÉCISIONS DU CONSEIL

Afin de connaître toutes les décisions prises par le Conseil municipal, vous pouvez lire les procès-verbaux qui sont en ligne sur notre site web.

[www.sainteannedesorel.ca](http://www.sainteannedesorel.ca)

Choisir onglet à gauche : **LE CONSEIL**

Choisir : **Ordres du jour / procès-verbaux**



**Vous pouvez suivre les séances du Conseil en direct sur Facebook!** 

### HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert au public et tous les services municipaux sont toujours offerts aux citoyens par téléphone ou par service en ligne.

### LES HEURES RÉGULIÈRES DU BUREAU

lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30  
vendredi : 8 h à 12 h



### NOUS JOINDRE

Par téléphone : **450 742-1616**



Par courriel : [info@sainteannedesorel.ca](mailto:info@sainteannedesorel.ca)



### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL 2023

À la salle du Conseil au Centre de services municipaux  
situé au 1685, chemin du Chenal du-Moine à  
Sainte-Anne-de-Sorel :

- Lundi 6 novembre
- Lundi 4 décembre



**RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022**

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

**LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2022**

Les états financiers 2022 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022. Ils ont été vérifiés par la firme FBL s.e.n.c.r.l., selon les principes reconnues et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le vérificateur émet une opinion sans réserve. Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice 2022 un surplus de 202 580 \$.

	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Budget 2022</b>
<b>Revenus</b>		
Revenus de taxes	3 605 510 \$	3 484 406 \$
Compensations tenant lieu de taxes	24 907 \$	19 898 \$
Transferts	102 855 \$	63 962 \$
Services rendus	141 449 \$	84 250 \$
Imposition de droits (permis urb. / droits mutation)	144 439 \$	98 500 \$
Amendes et pénalités	8 453 \$	7 500 \$
Intérêts / pénalités	38 334 \$	9 600 \$
Autres revenus	31 490 \$	0 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 097 437 \$</b>	<b>3 768 116 \$</b>
<b>Charges</b>		
Administration générale	809 017 \$	783 816 \$
Sécurité publique	603 919 \$	597 105 \$
Transport	570 618 \$	526 781 \$
Hygiène du milieu	758 112 \$	682 430 \$
Santé et bien-être	1 886 \$	8 000 \$
Aménagement et urbanisme	104 666 \$	118 670 \$
Loisirs et culture	231 736 \$	226 460 \$
Frais de financement	207 685 \$	187 750 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 287 639 \$</b>	<b>3 131 012 \$</b>
Excédent de l'exercice	809 797 \$	637 104 \$
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>809 797 \$</b>	<b>637 104 \$</b>
<b>Moins : Remboursement de la dette à long terme</b>	<b>616 092 \$</b>	<b>612 104 \$</b>
<b>Affectations</b>		
Moins : Activités d'investissement	109 636 \$	
Plus : Affect. Excédent act. de fonctionnement	133 787 \$	
Moins : Fonds de roulement/fonds réservé lié pour élection	25 000 \$	25 000 \$
Plus : Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9 724 \$	
Moins : Total des affectations	- 8 875 \$	637 104 \$
<b>Excédent de fonctionnement (surplus) de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>202 580 \$</b>	<b>0 \$</b>



## DEMANDE DE PERMIS

Vous planifiez des travaux de rénovation, travaux en rive, travaux en zone inondable, travaux de construction et/ou avez un projet quelconque d'aménagement de votre terrain?

Appelez l'inspecteur municipal ou communiquez par courriel pour toutes questions ou pour prendre un rendez-vous.

MICHEL BRADNER,  
inspecteur en bâtiment et en  
environnement

[mbradner@msads.ca](mailto:mbradner@msads.ca)

Tél : 450 742-1616, poste 102



## ABRIS ET GARAGES DÉMONTABLES

L'article 55 du règlement de zonage n° 436-2009 permet aux citoyens l'installation d'abris hivernaux durant la période du **15 octobre au 15 avril** suivant, sur un terrain déjà occupé par un bâtiment principal. Des règles doivent cependant être respectées dans l'installation de ces abris.

Maximum de 3 abris ou garages démontables en respectant les conditions suivantes :

1. Maximum de 2 abris ou garages en cour avant ou latérale
2. Marge avant de 1,5 mètre et marge latérale de 1,0 mètre
3. Revêtement en bon état et d'une seule couleur
4. Le toit et les murs doivent être revêtus d'une toile spécifique approuvée ACNOR ou l'équivalent.

Ces abris ou garages doivent être démontés pour le 15 avril, incluant la structure.

**Après le 15 avril, un seul abri ou garage démontable est permis dans la cour arrière ou latérale en respectant les marges avant, latérale et arrière, ainsi que des règles spécifiques touchant la superficie, la hauteur et le revêtement utilisé.**

L'inspecteur municipal est toujours à votre disposition pour des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Tél : 450 742-1616  
poste 102



## FEU DE FEUILLES OU DE BRANCHES

Le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est desservi par le **Service de protection et d'intervention d'urgence (SPIU)** de la ville de Sorel-Tracy. Ils sont également habilités à faire appliquer le règlement concernant le brûlage.

Si vous désirez faire un feu sur votre terrain (autre qu'un feu de foyer), contactez le **Service de protection et d'intervention d'urgence** pour obtenir un permis à cet effet et les conseils nécessaires afin de procéder en toute sécurité, c'est gratuit!

### POUR OBTENIR UN PERMIS DE BRÛLAGE :

(450) 780-5600 poste 5200

SERVICE D'INCENDIE : 9-1-1



## STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre **1 h 00 et 7 h 00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement**, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

Votre coopération est demandée!



DIMANCHE  
12 novembre 2023 - 11H30

# BRUNCH DES AÎNÉS

15 \$ par personne

Invitée : Claudine Kellenny,  
Association des aidants naturels du Bas-Richelieu

**Salle communautaire du  
Centre de services municipaux**  
(1685, chemin du Chenal-du-Moine)

RSVP: 450 742-7246, ROGER SOULIÈRES  
rsoulieres@msads.ca



Maintenant offert à travers toute la MRC de Pierre-De Saurel.

Le programme Pair est un service gratuit et personnalisé d'appels automatisés servant à joindre les personnes abonnées afin de s'assurer de leur sécurité. Les membres reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour, selon le besoin.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:

**450 780-5600, poste 5200**  
mrcpierredesaurel.com

Bureaux de la MRC ou municipaux





## SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole ou pour plus de renseignements, composer le:

 450 743-4310



## LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Remplir un formulaire



Lire ou écrire une lettre



Comprendre une facture



Faire une démarche sur internet



...ou pour tout autre besoin !

**GRATUIT  
ET  
CONFIDENTIEL**

**PRENEZ  
RENDEZ-VOUS  
450-780-1016**



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110

# COURS CONFÉRENCE SÉCURITÉ COURRIELS

Animée par : Roger Tardif

**QUAND:** le 23 novembre de 9 h 30-11 h

**OÙ:** salle du conseil | 1685 chemin du Chenal-du-Moine

**COÛT:** GRATUIT

Apportez vos appareils et vos questions!

**Inscription : 450-742-1616 poste 104**





## → → → ÉVITONS LES REFOULEMENTS D'ÉGOUT ← ← ←

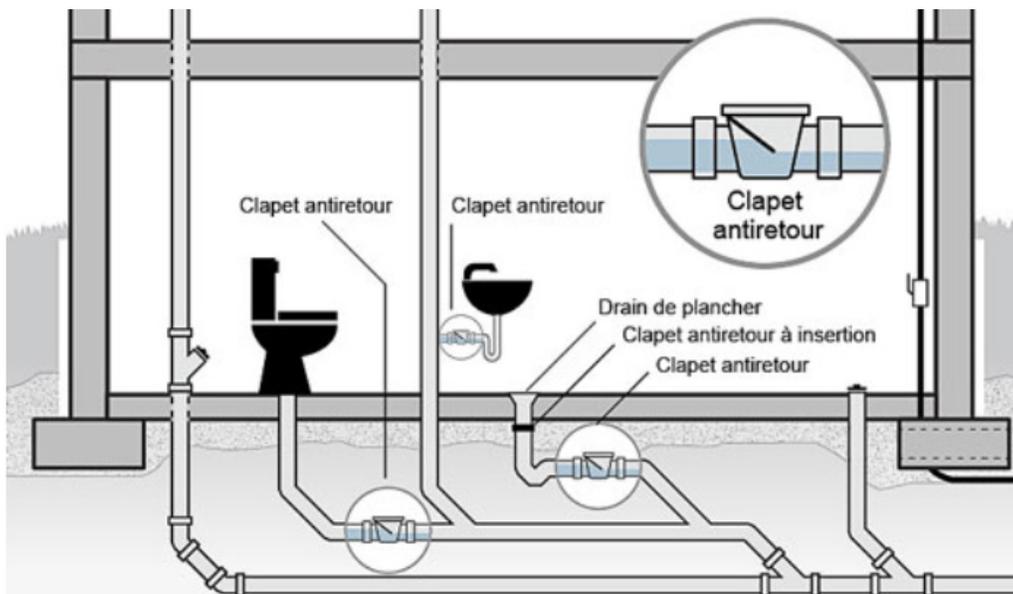
### Ce qu'il faut savoir sur le réseau sanitaire

Le réseau d'égout sanitaire est un système fermé, capable de recevoir les eaux usées domestiques (bain, douche, toilette, évier) de tous les résidents de la municipalité.

**Théoriquement, le niveau du réseau sanitaire ne devrait pas fluctuer lors de pluies abondantes** puisque les eaux de surface ne sont pas recueillies par le réseau sanitaire, mais par le réseau pluvial (ou fossés).

Le problème est que plusieurs citoyens raccordent **volontairement et illégalement leurs gouttières, drains français et pompes d'assèchement (Sump Pump) directement au réseau d'égout**. Ainsi, lors de conditions climatiques exceptionnelles et abondantes, le réseau sanitaire subit une lourde pression et se surcharge au point de refouler dans les maisons.

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement no 220-1987, **il est strictement interdit, en tout temps, que vos drains de résidences soient reliés à l'égout domestique**. Toutes les eaux pluviales et souterraines de fondation (fonte des neiges) doivent être dirigées vers un fossé, sur le terrain ou dans un cours d'eau.



Le schéma ci-dessus est proposé à titre indicatif seulement et ne se substitue pas aux normes d'implantation et d'entretien des soupapes de sûreté du Code national de plomberie faisant partie du règl. no 536-2019.

De plus, en vertu du règl. no 536-2019, **tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer, à ses frais, et maintenir en bon état une soupape de sûreté (clapet antiretour)** afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

### Un clapet antiretour pour éviter les refoulements, oui, mais attention...

Lorsque le réseau se surcharge, les clapets antiretours se ferment pour protéger les maisons de toute entrée d'eaux usées extérieures. **Mais lorsque le clapet se referme, il est important de ne pas tirer la chasse d'eau, prendre une douche ou faire une brassée de lavage**, sans quoi les eaux usées provenant de l'intérieur de la maison refouleront dans le sous-sol.

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

450 742-1616 • [www.sainteannedesorel.ca](http://www.sainteannedesorel.ca)



## IMPORTANT ET URGENT D'AGIR! INSPECTION DU RÉSEAU SANITAIRE

LORS DE FORTES PLUIES, IL SURVIENT TRÈS SOUVENT DES PROBLÈMES QUI RELÈVENT HABITUELLEMENT DE LA CONNEXION DES DRAINS DE FONDATION ET DES POMPES DE SURVERSE DES RÉSIDENCES QUI SONT RELIÉS À L'ÉGOUT, CE QUI STRICTEMENT DÉFENDU.

NOUS VOUS AVISONS QUE DES INSPECTIONS ALLÉATOIRES SE TIENDRONT SOUS PEU DANS LES MAISONS ET QU'UN CONSTANT D'INFRACTION SERA ÉMIS AUX CONTREVENANTS LORS DE L'INSPECTION.

DANS LE RESPECT DE TOUS LES CITOYENS,  
NOUS DEMANDONS VOTRE COLLABORATION AFIN DE REMÉDIER À LA SITUATION ET D'ÉLIMINER LES PROBLÈMES RÉCURRENTS DANS VOS RÉSIDENCES.

*Nous devons tous agir promptement car avec les changements climatiques et les conditions extrêmes prévus dans le futur, ce genre de situation se reproduira malheureusement de plus en plus souvent.*

*Merci à tous de votre implication!*

### SITUATION D'URGENCE

#### Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence :

**Composer le : 310-4141**  
(sans code régional)

Afin d'obtenir l'assistance policière de la Sûreté du Québec.



### LUMINAIRE DE RUE DÉFECTUEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au :

**450 742-1616 poste 101** et en **faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire** afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

Merci de votre collaboration !





## ÉCOCENTRE

L'Écocentre est ouvert du mercredi au dimanche de 9 h à 16 h 15. Il est situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.

**Téléphone : 450 908-0784**

### RÉSUMÉ DES MATIÈRES ACCEPTÉES :

- ▶ Résidus de construction, de rénovation et de démolition : bardeau d'asphalte, bois, béton, brique, ciment, isolant, gypse, pierre, métaux, portes, fenêtres, terre;
- ▶ Matières recyclables : carton, papier, plastique, verre;
- ▶ Pneus;
- ▶ **Résidus verts** : branches, gazon, tourbe et résidus de jardin;
- ▶ **Résidus domestiques dangereux (RDD)** : aérosols, acides, batteries, bonbonnes de propane, chlore, diluant, huiles, néons, peinture, piles, solvants, etc.

Vous pouvez aussi déposer des électroménagers, des meubles ou tout autre bien encore en bon état pour favoriser le réemploi.

### MATIÈRES REFUSÉES :

- ▶ Les matières putrescibles : les jeter dans le bac brun;
- ▶ Terre contaminée;
- ▶ Bisphényles polychlorés (BPC);
- ▶ Armes, explosifs et feux d'artifices;
- ▶ Aucune matière provenant d'entreprises commerciales ne sera acceptée.

**Une preuve de résidence est requise.**

## COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS

### PROCHAINES COLLECTES :

- LUNDI 30 OCTOBRE 2023
- LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

### MATIÈRES ADMISSIBLES :

- Feuilles et résidus verts de jardin.
- Déposez vos sacs de résidus verts à côté de vos bacs la veille lors de ces collectes spéciales.
- Sacs en plastique ou en papier autorisés.

En raison de la problématique de l'agrile du frêne, les branches ne sont pas acceptées ainsi que les branches de conifères.

## COLLECTES DES ENCOMBRANTS

### PROCHAINE COLLECTE :

- LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
- AUCUNE EN DÉCEMBRE 2023
- AUCUNE EN JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2024
- DE RETOUR EN AVRIL 2024



## COLLECTES DES MATIÈRES RECYCLABLES

### PROCHAINES COLLECTES :

- LUNDI 30 OCTOBRE
- LUNDI 13 NOVEMBRE
- LUNDI 27 NOVEMBRE
- LUNDI 11 DÉCEMBRE
- EXCEPTION MARDI 26 DÉCEMBRE 2023



Pour de plus amples informations au sujet des collectes, communiquez avec le bureau de la MRC de Pierre-De Saurel : **450 743-2703, poste 244.**

# ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL





# Fête de Noël 3 décembre, 10 h

Les enfants sont invités à participer au dépouillement d'arbre de Noël de la municipalité. Au programme, spectacle, jeux et visite du Père Noël!

Sur inscription :  
<https://www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Sainte-Anne-de-Sorel>

Information: Marie-Eve Marcoux 450-742-1616 poste 104



## *Et si on chantait ensemble?*

Matinées chantantes animées par René Auger, les mardis de 10 h à 11 h dès le 14 novembre.

Venez bénéficier de tous les bienfaits du chant sur le corps et l'esprit tout en vous amusant. Les matinées chantantes sont ouvertes à tous ; des chanteurs du dimanche aux plus aguerris.

**Essai gratuit le mardi 7 novembre de 10 h à 11 h à la salle communautaire**

**QUAND:**

les mardis du 14 novembre au 19 décembre (pas de cours le 12 décembre)

**OÙ:**

salle communautaire | 1685 chemin du Chenal-du-Moine

**COÛT:**

25 \$ pour les 5 cours

**INSCRIPTIONS:**

450-742-1616 poste 104



La vaccination,  
la meilleure protection

# L'hiver, c'est malade!

Pour en profiter pleinement,  
mieux vaut se faire  
**vacciner maintenant.**

Grippe · COVID-19 · Infections à pneumocoque

Les vaccins contre la grippe et la COVID-19 sont offerts gratuitement à toute la population. Le vaccin contre les infections à pneumocoque est également disponible. Informez-vous et prenez rendez-vous.

[Quebec.ca/CampagneVaccination](https://Quebec.ca/CampagneVaccination)

Votre  gouvernement

Québec 



23-07-20V © Gouvernement du Québec, 2023

## Sainte-Anne-de-Sorel Clinique de vaccination

Jeudi 9 novembre de 13 h 15 à 19 h 30

Mairie de Sainte-Anne-de-Sorel  
1685, chemin du Chenal-du-Moine



Sur rendez-vous seulement à

**ClicSante.ca** ou  
au **1 877 817-5279.**



## PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER

**La Maison Berthe Beauchemin**, située au 110 du chemin de l'Île d'Embarras à Sainte-Anne-de-Sorel, (lot 222), a été construite en 1903 par Odilon, fils aîné de Paul Beauchemin

Cette maison présente un intérêt patrimonial pour sa **valeur architecturale** que Luc Noppen, sommité de l'architecture et du patrimoine du Québec, résume ainsi: « On pourrait dire qu'elle est **une maison de style vernaculaire classique (...) érigée sur un plan emprunté au cottage gothique**. Elle a adopté la forme d'un L qui résulte de la juxtaposition d'un fournil ou d'une cuisine d'été à l'arrière et du côté ouest de la maison principale.

De toutes les maisons des Beauchemin de l'Île d'embarras, elle est la seule à présenter une telle disposition. (...) Ce qui frappe à première vue lorsqu'on aborde la maison Berthe Beauchemin, c'est son volume imposant (...) et la grande hauteur de l'ensemble qui étonne l'œil habitué à des constructions où le bel étage repose sur le sol. »



La Maison Berthe Beauchemin présente aussi un **intérêt historique** puisque c'est sur l'emplacement de cette maison qu'avait été construite, elle aussi par Odilon Beauchemin, la première maison sur l'île d'Embarras, celle de son **premier résident** et nouveau propriétaire **en 1878** (après Paul Hus): **Paul Beauchemin** qui s'y est installé avec Aurélie Mongeau qu'il a épousée à Saint-David d'Yamaska le 20 septembre 1854 et leur nombreuse famille (treize enfants: une seule fille, l'aînée, et douze garçons).



Berthe Beauchemin en 1979 alors présidente honoraire du Festival de la Gibelotte de la région de Sorel

Cette maison présente aussi un intérêt par la **notabilité de Berthe Beauchemin**, née le 3 novembre 1906 de l'union d'Odilon Beauchemin et d'Eva Latraverse. En 1950. Elle a hérité, avec ses deux sœurs et ses deux frères, du terrain désigné comme étant le lot 222. Durant cette même année, la Société Radio-Canada a proposé à ses auditeurs une série radiophonique adaptée du roman « Le Survenant » et de 1954 à 1960, Germaine Guèvremont a adaptée ses œuvres pour le réseau français de la télévision canadienne.

C'est dès le début de cette période que Berthe Beauchemin et sa famille ont misé sur le tourisme pour offrir aux nombreux visiteurs venant découvrir le coin du Survenant plusieurs restaurants (spécialités: poissons et gibelottes), dont le plus populaire était le sien, ainsi que des excursions nautiques dans les îles de Sainte-

Anne-de-Sorel. Berthe est décédée le 12 juin 1985.

Note: Cette page est un résumé d'un document de 8 pages adopté par le Conseil local du patrimoine de Sainte-Anne-de-Sorel.



**Service animalier  
Pierre-De Saurel et Régions**

1687, route Marie-Victorin, local 105  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 4R4

**POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ  
OU UN CHIEN PERDU**

**450 746-7272**

Courriel :  
**info.serviceanimalier@gmail.com**

[www.serviceanimalier.info](http://www.serviceanimalier.info)



Votre **guide** de préparation  
aux **urgences**



**72  
HEURES**

**VOTRE FAMILLE  
EST-ELLE PRÊTE?**

<https://www.preparez-vous.gc.ca>

 Sécurité publique Canada / Public Safety Canada



**HALLOWEEN : MERCI À  
NOS PARTENAIRES**

 **Jean Coutu**

**ANDRÉ & SYLVAIN ROY**  
369 boulevard Fiset, Sorel-Tracy





# JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7  
450 742-3781 | [jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca](mailto:jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca) | [jeanbernardemond.com](http://jeanbernardemond.com)



# Jean Coutu

## ANDRÉ & SYLVAIN ROY

369 boulevard Fiset, Sorel-Tracy



CLUB PHOTO SOREL-TRACY

## NOUVELLE SAISON 2023 - 2024

Tous les mercredis 19 h  
de septembre à mai  
Centre Culturel Sorel-Tracy

Inscription sur place

[info@clubphotosoreltracy.org](mailto:info@clubphotosoreltracy.org)  
<https://clubphotosoreltracy.org/>  
 [clubphotosorel-tracy](https://www.facebook.com/clubphotosorel-tracy)

### LE BAZAR | À L'ÉGLISE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

580, chemin du Chenal-du-Moine

Le bazar est toujours ouvert les **mercredis de 9 h à 16 h** et les **premiers samedis du mois de 12 h à 15 h 30.**

Bienvenue!

### TARIFICATION PUBLICITÉ

Tarifs et formats pour la  
publicité dans le journal Le Phare



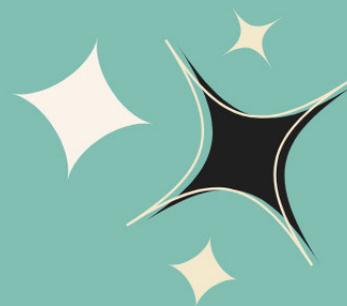
1/8 de page	50 \$ par parution+ tx
1/4 de page	85 \$ par parution+tx
1/2 de page	165 \$ par parution+tx

# Concours de photos

LES GAGNANTS



Francis Lussier



Roxanne Péroquin



Geneviève Paradis

